



UNSA - Union Régionale Lorraine

Gare de Metz - Porte F

Place du Général de Gaulle - 57000 METZ

☎ 03 87 62 67 64 // 📠 09 79 94 30 82 // sncf : 772 992

e-mail : unsa-cheminots.metz@wanadoo.fr

Election des représentants des salariés au Conseil d'Administration du Groupe SNCF

Bulletin n°103 – janvier 2013.

Scrutin du 05 Février 2013

FRET - DFCA zone LORRAINE - Bureaux de vote :

Bureau de vote n°	Localisation	Collèges	Heures d'ouverture
5	THONVILLE Salle de réunion Bâtiment ex UE Thionville	- Cadres - Autre salariés	08h00 – 17H00
6	WOIPPY Bungalow face au bâtiment Central du triage	- Cadres - Autres salariés	08h00 - 17H00
7	BLAINVILLE Salle de cours n°2 de l'Unité Formation Traction, rez de chaussée, route inter-services	- Cadres - Autres salariés	08h00 - 17H00

WOIPPY : Une navette sera mise en place de 08h00 à 10h00 et de 13h00 à 15h00 pour permettre aux agents de voter physiquement (modalités d'utilisation données par la plateforme).

Vote par correspondance :

Pour éviter tout problème de transmission et de réception de matériel de vote, **tous les agents recevront le nécessaire de vote par correspondance.**

Le matériel de vote par correspondance sera adressé **par la voie postale à l'adresse domiciliaire de TOUS LES AGENTS au plus tard le 23 Janvier 2013.**

Vote des agents détachés :

La caractéristique de cette élection est que les salariés détachés votent, sauf exception, dans l'établissement où ils sont détachés.

Un contrat social pour le Groupe SNCF

En février 2013, le Conseil d'Administration du Groupe SNCF est renouvelé.

Le 5 février, vous êtes appelés à élire les six représentants des salariés dans le nouveau Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration définit la politique générale et les orientations du groupe SNCF. Il détermine la structure générale de l'Etablissement Public et du Groupe (prise de participations, création ou cession de filiales...) Il arrête les budgets et suit l'évolution des comptes et de la production.

Le renouvellement du CA intervient au moment où le groupe SNCF aborde une période charnière avec la prise de contrôle exclusif de KEOLIS, les suites que le Gouvernement va donner aux assises du ferroviaire, notamment la création d'un Gestionnaire d'Infrastructure Unifié, les débats européens sur le quatrième paquet ferroviaire et l'ouverture à la concurrence des transports ferroviaires de voyageurs...

C'est le premier scrutin à la dimension du groupe SNCF incluant GEODIS et KEOLIS. Il concerne les 150 000 salariés de l'EPIC et 32 000 salariés électeurs des filiales.

Ce scrutin vous concerne !

Le Conseil d'Administration apparaît, pour les salariés, moins proche et moins concret que les CE ou les DP. **L'élection n'a lieu que tous les 5 ans.** Elle est pourtant très importante. C'est au Conseil d'Administration que l'Etat, actionnaire du groupe SNCF, impose ses orientations. La présence d'administrateurs salariés permet de mettre sur la table les questions sociales, les emplois, les salaires dans les débats qui précèdent les prises de décision.

Une forte participation à l'élection est indispensable pour permettre aux organisations syndicales de faire passer les préoccupations et les positions des salariés de l'EPIC et du Groupe auprès des représentants de l'Etat. En effet, le rapport de forces pour les administrateurs salariés s'établit au moment de l'élection.

Le Groupe SNCF est un acteur majeur du transport de voyageurs et de fret, en France et en Europe. C'est aussi un groupe public leader sur les services TER, Urbains, interurbains.

L'UNSA intervient au Conseil d'Administration pour que le Groupe SNCF, fort de son implantation dans les domaines routier et ferroviaire

- ✓ favorise l'inter-modalité, renforce la cohérence des transports et en simplifie l'accès,
- ✓ signe des partenariats et conventions avec les Etats et les Régions pour développer le service public et participer à l'aménagement du territoire,
- ✓ utilise des modes de transport respectueux de l'environnement.

Les salariés, par leurs compétences et leur investissement quotidien, sont le moteur des performances et de la croissance du Groupe SNCF.

La cohérence entre les entreprises du Groupe et les liens entre leurs salariés doivent être renforcés par la mise en place d'une véritable politique sociale de Groupe qui au delà des statuts et des conventions collectives propres aux différents métiers, favorise le développement des compétences et la qualité de vie au travail.

La formation doit permettre des parcours qualifiants. Il faut remettre en marche l'ascenseur social qui fut pendant des décennies, la marque de la SNCF.

Les filiales immobilières du Groupe doivent être utilisées pour permettre le logement des salariés à proximité de leur lieu de travail, à des coûts compatibles avec le montant de leurs salaires.

En soutenant la liste UNSA aux élections des représentants salariés au conseil d'administration, vous vous engagez avec une organisation syndicale qui est à votre écoute, qui appuie ses interventions sur des analyses approfondies et pragmatiques des dossiers, qui sait prendre ses responsabilités en restant fidèle à ses valeurs de dialogue, de solidarité et de promotion du service public.

Le 5 février 2013, votez et faites voter UNSA !